

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2009023

Signataire : MG/MD

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de l'association "Seniors d'Aubervilliers" : modification d'une désignation

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°85 du 29 mars 2008,

Vu les statuts de l'association « Seniors d'Aubervilliers » et plus particulièrement le titre III, article 9, indiquant la composition du conseil d'administration,

Vu la délibération n°105 du 14 Avril 2008,

Considérant que Monsieur Ugo LANTERNIER ne souhaite plus participer au conseil d'administration de l'association « Seniors d'Aubervilliers ».

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "communiste et citoyen Tous ensemble pour Aubervilliers" ayant voté contre et les membres du groupe " Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

DELIBERE :

REMPLACE Monsieur Ugo LANTERNIER par Monsieur Tahir KETFI pour participer au conseil d'administration de l'association « Seniors d'Aubervilliers ».

MAINTIENT les autres désignations votées le 14 avril 2008.

le Maire

J. SALVATOR